



# Définir l'innovation

publié le 03/06/2010 - mis à jour le 04/06/2010

## Descriptif :

Un point de vocabulaire sur l'invention, l'innovation et la découverte.

## Sommaire :

- Ce que dit le dictionnaire
- Le Manuel d'Oslo
- Les niveaux d'inventivité de TRIZ
- Autres visions de l'invention

De nombreuses définitions circulent pour cerner ce qu'est l'innovation. Voici quelques propositions.

### ● Ce que dit le dictionnaire

D'après [Larousse](#) et consorts ...

- **inventer**, c'est réaliser quelque chose de nouveau, comme on dit de Gutenberg qu'il a inventé l'imprimerie ;
- **innover**, c'est introduire de la nouveauté dans quelque chose qui existe déjà ;
- enfin, **découvrir**, c'est révéler quelque chose qui était caché (découvrir les rayons *gamma*, par exemple).



Plusieurs approches pour définir l'innovation

### ● Le Manuel d'Oslo

Le [Manuel d'Oslo](#), édité par l'OCDE, est la principale source internationale de principes directeurs en matière de collecte et d'utilisation d'informations sur les activités d'innovation dans l'industrie. L'objectif est de rendre possible l'évaluation :

- de l'ampleur des activités d'innovation,
- des caractéristiques des entreprises innovantes,
- des facteurs internes et systémiques qui influencent l'innovation.

Ces informations sont essentielles à la conduite et à l'analyse des politiques de promotion de l'innovation technologique.

Dans la 3<sup>ème</sup> et dernière édition, datée de 2005, le Manuel définit quatre catégories d'innovations : innovations de produit, innovations de procédé, innovation d'organisation et innovation commerciale. Les deux premières catégories sont directement concernées par la technologie.

- Une **innovation de produit** correspond à l'introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné. Cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.<sup>1</sup>
- Une **innovation de procédé** est la mise en oeuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel.<sup>2</sup>

### ● Les niveaux d'inventivité de TRIZ

Dès l'origine, la méthode TRIZ (Théorie de résolution des problèmes inventifs) s'appuie sur une analyse des brevets d'invention, et propose cinq catégories, de la solution apparente jusqu'à la découverte, en fonction d'un "degré d'inventivité". Ici, l'innovation considérée est exclusivement technologique.

Niveau	Degré d'inventivité	% de solutions	Origine des connaissances	Nb. approx. de solutions à considérer
1	Solution apparente	32	Connaissance d'un individu	10
2	Amélioration mineure	45	Connaissance de l'entreprise	100
3	Amélioration majeure	18	Connaissance de l'industrie	1.000
4	Nouveau concept	4	Connaissances de toutes les industries confondues	100.000
5	Découverte	1	Ensemble des savoirs	1.000.000

Les 5 niveaux d'inventivité d'après TRIZ<sup>3</sup>

Le seul critère pris en compte est le volume des connaissances à mobiliser, que l'on associe au nombre de solutions qu'il faudrait essayer pour trouver cette solution.

Ainsi, TRIZ établit une échelle pour ordonner les inventions depuis la solution "apparente" jusqu'à la découverte, sans faire de distinction de nature entre invention, innovation et découverte.

Pour TRIZ, le critère qui définit une invention est la résolution d'une contradiction.

### ● Autres visions de l'invention

Enfin, une perspective historique permet également de se rendre compte que les critères pour définir une invention ont évolué. On peut prendre quelques exemples :

- A Venise, au XV<sup>ème</sup> s, l'attribution des privilèges se fait suivant deux critères : la nouveauté et l'utilité publique.
- En Angleterre, au XVII<sup>ème</sup> s, la patent est délivrée moyennant finances, dans un cadre légal, sans garantie de l'Etat. Il n'y a donc pas d'appréciation de l'utilité. Seul le marché juge l'invention.
- A partir de cette époque, et surtout au XVIII<sup>ème</sup> s., on éprouve le besoin de trouver un début, un inventeur, à toute innovation. Il est admis, par exemple, que la lunette astronomique a été inventée par Galilée.

(1) Manuel d'Oslo - 3ième édition - OCDE/Communautés européennes 2005 - page 56

(2) Manuel d'Oslo - 3ième édition - OCDE/Communautés européennes 2005 - page 57

(3) TRIZ : une approche de résolution des problèmes d'innovation dans la conception de produits,

Denis Choulier (Université de Technologie de Belfort Montbéliard) et George Drăghici (Université Polytechnique de Timisoara)